

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 3530 - JEUDI 11 JUILLET 2019

TRANSPORT AÉRIEN

Controverse autour de l'incorporation du Go-Pass dans le billet d'avion



Une lettre datée du 5 juillet du vice-Premier ministre chargé des Transports et voies de communication, Azarias Ruberwa, adressée à la présidente du Board of airlines représentatives, dans laquelle il exhorte les transporteurs aériens d'implémenter la redevance de

développement des infrastructures aéroportuaires, appelée « Go-Pass », dans le prix du billet d'avion, fait parler d'elle. Une décision aussi lourde de conséquences sur le pouvoir d'achat et les coûts des billets d'avion ne peut être le fait d'un ministre, mais devrait

plutôt procéder d'un acte délibéré en Conseil des ministres après concertation avec tous les intervenants du secteur de l'aviation, y compris les associations de défense des consommateurs, font observer les réfractaires à cette mesure ministérielle. [Page 5](#)

REPRÉSENTATION DE L'UE EN RDC

Jean-Marc Chataigner pour succéder à Bart Ouvry



Le Français Jean-Marc Chataigner

Après le dégel intervenu dans les rapports entre le gouvernement congolais et l'Union européenne (UE), cette dernière se dit disposée à envoyer incessamment à Kinshasa son nouvel ambassadeur. Il s'agit du Français Jean-Marc Chataigner qui remplacera à ce poste le Belge Bart Ouvry, expulsé en décembre par les autorités congolaises en guise de rétorsion aux sanctions européennes imposées à quatorze dignitaires de l'ancien régime dont le candidat du Front commun pour le Congo à la présidentielle. Notons que le prochain ambassadeur de l'UE à Kinshasa est spécialiste des questions de développement international, de sortie de crise et du fonctionnement du système multilatéral. [Page 3](#)

FRONT COMMUN POUR LE CONGO

Modeste Bahati suspendu pour une durée indéterminée

La suspension de l'ex-ministre de l'Économie a été annoncée à l'issue d'une réunion de la conférence des présidents du Front commun pour le Congo (FCC) tenue à Kinshasa, le 9 juillet. En réaction, les partis et regroupements politiques membres de l'Alliance des forces démocratiques et alliés (AFDC/A) ont pris acte de la suspension de leur leader et déclarent reprendre désormais leur autonomie totale vis-à-vis des institutions de la République, des associations, de la société civile, ainsi que d'autres regroupements politiques. L'AFDC-A dénonce, par ailleurs, le climat de haine, d'animosité et le règlement des comptes, « *devenus un mode de gestion au sein du FCC* », et renouvelle sa confiance en son autorité morale, Modeste Bahati Lukwebo. [Page 2](#)



MINES

Un an après la révision du code minier, le statu quo persiste

Le 9 juillet, la nouvelle législation minière enfantée dans un climat d'intense tension entre les autorités congolaises et les entreprises minières a passé le cap de douze mois sans apporter des solutions durables à certains grands

défis comme l'envahissement des industries minières par les creuseurs artisanaux. Plusieurs associations des droits humains mettent en garde les dirigeants politiques contre tout usage de la force pour régler le problème.

Autant dire que la problématique de l'encadrement de l'artisanat minier reste encore très sensible dans les provinces minières où des milliers des creuseurs s'activent, chaque jour, à la recherche du cobalt et du cuivre. [Page 4](#)

FRONT COMMUN POUR LE CONGO

Modeste Bahati suspendu pour une durée indéterminée



Modeste Bahati lors d'un meeting de l'AFDC à Kinshasa

La suspension de l'ex-ministre de l'Économie a été annoncée à l'issue d'une réunion de la conférence des présidents de la plate-forme, tenue à Kinshasa, le 9 juillet.

Modeste Bahati Lukwebo, leader du regroupement politique AFDC-A, continue de faire de la résistance. Malgré la pression exercée sur sa personne par sa famille politique, le Front commun pour le Congo (FCC), l'enjoignant à s'aligner derrière Alexis Thambwe Mwamba, désigné par l'autorité morale du FCC, Joseph Kabila, pour occuper le perchoir du Sénat, Modeste Bahati

maintient, contre vents et marées, sa candidature. Après une sommation qui n'a pas porté d'effet, le FCC, à travers les présidents de ses différents regroupements politiques affiliés, est passé à l'offensive.

Au cours d'une réunion tenue mardi sous la présidence du coordonnateur Néhémie Mwilanya, il a été décidé la suspension pour une durée indéterminée de Modeste Bahati dont l'attitude friserait la rébellion au sein du regroupement politique cher à Joseph Kabila. Il a, par ailleurs, été demandé à l'AFDC-A de lui proposer le nom de la personne censée en-

gager cette plate-forme dans la conférence des présidents, l'organe de direction du FCC. Une manière de sceller le sort de Modeste Bahati qui, dorénavant, ne peut plus revendiquer son appartenance à cette famille politique.

Le chien aboie, la caravane passe

Faisant fi de cette décision, le leader incriminé continue de faire le dur en maintenant sa candidature. « Mon regroupement a son autonomie juridique pour présenter ma candidature. Le FCC n'a pas de personnalité juridique. De ce côté-là, il n'y

a pas à s'inquiéter. Le FCC ne peut même pas présenter des candidats. Les candidats qu'il va aligner vont se présenter comme indépendants, pas comme FCC. Nous prenons acte de leur suspension et nous prenons notre autonomie. C'est tout », avait-il réagi à la décision le suspendant. Le leader de l'AFDC-A mise notamment sur le caucus des députés provinciaux de ce regroupement au Sud-Kivu qui dit continuer de soutenir sa candidature, mais aussi sur la Ligue nationale des femmes de l'AFDC-A et d'autres cadres qui continuent de lui vouer

loyauté et fidélité. Entretiens, le groupe parlementaire de l'AFDC-A à la chambre haute s'est désolidarisé de son autorité morale pour apporter son soutien à Alexis Thambwe Mwamba. Intervenant sur le cas Bahati sur son compte twitter, le président de l'Association africaine pour la défense des droits humains (Asadho) a déclaré : « Si Modeste Bahati retire sa candidature, il signe sa mort politique. S'il la maintient, même s'il ne gagne pas, sa popularité augmentera ».

Alain Diasso

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI :

Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhét N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC -

Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouze
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin

Maouakani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé Ngono

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaïne Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél.: 06 700 09 00 /
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

BOURSE UNIFIÉE DE LA CÉMAC

Henri-Claude Oyima élu président

L'actuel président directeur général du groupe Banque gabonaise et française internationale (BGFIBank) a été choisi pour diriger le conseil d'administration de la Bourse des valeurs mobilières de l'Afrique centrale (BVMAC), à l'issue de la première assemblée générale des actionnaires qui s'est tenue le 4 juillet à Douala, au Cameroun, siège de la nouvelle société.

Le Gabonais Henri-Claude Oyima est l'un des initiateurs, depuis juin 2007, du projet de création de la BVMAC, avec les administrateurs du Gabon, du Congo et du Tchad. Il a été élu pour un mandat de six ans. La même assemblée générale a également nommé le Camerounais Jean-Claude Ngbwa directeur de la BVMAC, une société qui a vu le jour grâce à la fusion, il y a quelques semaines, de la Bourse régionale des valeurs mobilières de Libreville et du Douala stock exchange. Sa création vise à rationaliser le fonctionnement du marché boursier en Afrique centrale, en évitant les doublons inutiles au regard de la taille encore modeste de ce marché dans la sous-région. Né le 4 décembre 1956 à Franceville, au Gabon, Hen-



ri-Claude Oyima est détenteur d'un bachelors en sciences d'administration et d'un master en développement bancaire de l'université de Washington, aux Etats-Unis. Il a débuté sa carrière à la Citibank de New York, où il ne restera qu'une année avant de rejoindre, en 1982, la filiale gabonaise de Citibank. A l'époque, cette banque recherchait des cadres africains, gabonais en particulier, pour travailler à Libreville. En effet, le gouvernement gabonais de l'époque avait décidé de placer à la tête des banques

installées dans le pays un directeur général de nationalité gabonaise.

En 1983, le jeune Oyima rejoint la banque de Paris et des Pays-Bas (Paribas), qui deviendra ensuite BGFIBank en 1996. Il était alors en formation à Athènes pour le compte de Citibank. Au sein de Paribas, il effectue deux années de stage et de formation à Paris, Marseille, Cannes, en Égypte et à Londres avant de rentrer au pays, au poste de directeur général adjoint de la Banque de Paris et des Pays-Bas Gabon,

en charge, pendant six mois, de l'agence de Port-Gentil. Le 25 juin 1985, Henri-Claude Oyima est nommé administrateur-directeur général. Il est alors âgé de 29 ans et devient le premier cadre gabonais à ce poste. A cette époque, la banque compte quelque quatre-vingts personnes réparties sur deux points de vente : Libreville et Port-Gentil.

Depuis qu'il en a pris la direction, l'ancienne Banque de Paris et des Pays-Bas au Gabon s'est développée dans le pays et à l'étranger. La straté-

gie ou le credo d'Henri-Claude Oyima se décline en quatre axes : le développement international, la croissance, la rentabilité et la recherche permanente de l'excellence.

Ainsi BGFIBank est actuellement le premier groupe financier de la zone de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac) et un groupe financier 100% privé qui compte plus de deux mille collaborateurs dans onze pays. BGFIBank est également leader sur son marché domestique, le Gabon, ainsi qu'en République du Congo. Le groupe dispose aussi de marques fortes dans les métiers de la banque commerciale, banque d'investissement, services financiers spécialisés et assurance.

De 2003 à 2013, Henri-Claude Oyima a présidé la confédération patronale gabonaise, créée en 1978. Il en est actuellement le président de la commission « Dette intérieure ». Il préside aussi le conseil d'administration du groupe d'assurances Ogar et a présidé l'association professionnelle des établissements de crédit du Gabon ainsi que le club des dirigeants des banques et établissements de crédit d'Afrique.

Patrick Ndongidi

REPRÉSENTATION DE L'UE EN RDC

Jean-Marc Chataigner va succéder à Bart Ouvry

Le prochain ambassadeur de l'Union européenne (UE) à Kinshasa, un Français, est spécialiste des questions de développement international, de sortie de crise et du fonctionnement du système multilatéral.

Entre la République démocratique du Congo (RDC) et l'UE, les relations semblent revenir à la normale après la dernière brouille de décembre 2018 ayant donné lieu à l'expulsion de l'ambassadeur de l'UE à Kinshasa, le Belge Bart Ouvry. Depuis lors, le poste est resté vacant au grand dam de l'institution européenne qui n'a cessé de plaider pour un retour rapide de son diplomate dans le pays. L'avènement du nouveau pouvoir incarné par Félix Tshisekedi a constitué un brin d'espoir pour l'UE qui avait eu maille à partir avec l'ancien régime. Celui-ci avait du mal à digérer le maintien par l'UE de ses sanctions prises à l'encontre de quatorze dignitaires dont le candidat du pouvoir à la présidentielle, Emmanuel Ra-

mazani Shadary, malgré ses incessants appels à leur levée.

Conscient des rapports tendus qui avaient existé entre le régime sortant et l'UE, Félix Tshisekedi s'est engagé, dès sa prise de pouvoir, sur la voie de leur rétablissement entre, d'une part, l'Etat congolais et, de l'autre, le Conseil européen et la Commission européenne. Non seulement qu'il avait promis de faire revenir à Kinshasa le diplomate expulsé, mais en plus, s'est engagé à rouvrir la Maison Schengen fermée dans la foulée de la dégradation des relations entre les deux parties. Après la réouverture de cette structure désormais appelée Centre européen des visas, Félix Tshisekedi est en train de tenir son engagement de ranimer le poste d'ambassadeur de l'UE à Kinshasa.

Des signaux confirment le dégel des relations entre les deux parties, à l'instar du message de vœux de réussite transmis en début d'année au chef de l'Etat et signé conjointement par les prési-



Jean-Marc Chataigner

dents du Conseil européen et de la Commission européenne. « Nous formons le vœu d'un retour rapide de notre ambassadeur à Kinshasa pour y atteler ensemble en ce moment crucial dans l'histoire de la RDC », avaient écrit les deux personnalités, saluant la volonté de changement exprimée par le peuple congolais lors de la présiden-

tielle du 30 décembre 2018. Cela étant, l'UE est, d'ores et déjà, prête à envoyer à Kinshasa son nouvel ambassadeur. Jean-Marc Chataigner remplacera à ce poste le Belge Bart Ouvry. Né en 1964, il a été ambassadeur de France à Madagascar entre 2009 et 2012. Jean-Marc Chataigner a notamment été le représentant de son pays dans les

conseils d'administration de l'Unicef, du Programme des Nations unies pour le développement et du Fonds des Nations unies pour la population. Il est spécialiste des questions de développement international, de sortie de crise et du fonctionnement du système multilatéral.

Alain Diasso

MINES

Le statu quo dans les sites un an après la révision du code du secteur

Le 9 juillet, la nouvelle législation minière enfantée dans un climat d'intense tension entre les autorités congolaises et les entreprises minières passe le cap des douze mois sans apporter réellement des solutions durables à certains grands défis comme l'envahissement des industries minières par les creuseurs artisanaux. Toutefois, plusieurs associations des droits humains mettent en garde les dirigeants politiques contre tout usage de la force pour régler le problème.



Un site minier

La problématique de l'encadrement de l'artisanat minier reste très sensible dans les provinces minières du pays. En effet, l'évolution de ce secteur inquiète d'abord par son ampleur sans précédent. Rien que dans le Lualaba, l'une des provinces formant jadis l'ex-Katanga, pas moins de cent cinquante mille creuseurs s'activent dans les sites miniers à la recherche du co-

balt et du cuivre. Au cours des dernières années, plus de quarante-trois creuseurs artisanaux ont trouvé la mort dans des conditions effroyables dans les zones minières du Lualaba. On comprend dès lors la précipitation avec laquelle les autorités de cette province ont tenté de réformer l'exploitation artisanale,

dont la production couvrirait pas moins de 20 % de leurs activités. Par ailleurs, cette exploitation est également une question d'intérêt national car l'arrivée massive des ressortissants des provinces voisines préoccupe au plus haut point les dirigeants du Lualaba.

Certainement, la plus grande

réforme sera d'arriver réellement à briser la ruée des jeunes vers les mines en proposant autre chose, notamment les parcs agricoles. Pour certaines associations à l'instar de la Southern Africa Resource Watch (Sarw), il est à craindre le plus une tentative de régler le problème de l'afflux massif des jeunes dans les sites miniers par l'usage de la force. Une opération musclée de l'autorité provinciale a poussé au moins deux cents creuseurs artisanaux à manifester violemment dans la rue. Ils en ont profité aussi pour rappeler aux autorités provinciales leurs promesses d'ériger des zones d'exploitation.

La force à la loi

Le débat vient d'être relancé à l'occasion du démarrage à Kinshasa de la troisième édition de l'Alternative Mining Indaba depuis le 9 juillet. Ce grand forum se tient sur le thème « An 1 du code mi-

nier : application, défis et opportunités en RDC ». Pour la Sarw qui prend part à ces assises, il est indispensable d'appliquer la loi qui crée les zones d'exploitation appropriées et encourage la cohabitation avec les industries minières. « *Ce phénomène nécessite une décision courageuse des nouvelles autorités gouvernementales pour y mettre fin afin de sécuriser l'industrie minière. La solution à ce phénomène ne peut pas passer par l'utilisation de la force mais plutôt par l'application de la loi* », a affirmé Claude Kabemba, le directeur exécutif de la Sarw. L'application du code minier reste certes un préalable mais il est vrai aussi, a-t-il poursuivi, que les autorités congolaises doivent continuer à écouter les investisseurs, les communautés locales et la société civile.

Laurent Essolomwa

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



*CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



TRANSPORT AÉRIEN

L'incorporation du Go-Pass dans le billet d'avion fait débat

Une lettre datée du 5 juillet du vice-Premier ministre chargé des Transports et voies de communication, Azarias Ruberwa, adressée à la présidente du Board of airlines représentatives (BAR) est l'objet d'une polémique. Dans celle-ci, il fait part aux transporteurs aériens de sa décision d'implémenter la redevance de développement des infrastructures aéroportuaires (Idef), appelée « Go-Pass » dans le prix du billet d'avion.

Désormais, chaque passager sera contraint de s'acquitter du Go-Pass à l'achat du billet. Un délai de six mois est accordé aux transporteurs pour matérialiser cette décision dont le but est, à en croire l'officiel congolais, de contribuer à la centralisation de la perception de toutes les taxes et redevances afin d'endiguer le coulage des recettes. « Dans le souci du gouvernement d'assurer l'unicité de guichet auquel le passager doit s'acquitter ses taxes et redevances lors de l'achat de son titre de transport, telle que fortement recommandée par l'OACI et l'IATA, en guise de facilitation offerte aux voyageurs, le montant à payer par tout passager au départ des aéroports congolais sera désormais incorporé dans le billet d'avion », a écrit

Azarias Ruberwa. Et d'ajouter : « La comparaison internationale des taxes internationales d'aéroport appliquées au plan africain et en dehors du continent montre que l'incorporation de l'Idef portera le total de toutes les taxes incluses dans le billet de 69 USD à 119 USD, montant inférieur à la moyenne africaine située à 123 USD ».

Azarias Ruberwa assure, par ailleurs, que les revenus qui seront issus de la perception de cette taxe seront gérés dans la transparence. Mais au-delà des arguments développés par l'officiel congolais pour justifier sa décision, une certaine opinion est loin d'adhérer à ce qu'elle considère déjà comme une arnaque de mauvais goût. Instituée depuis mars 2009 dans l'objectif de réhabiliter les infrastructures aéroportuaires, la redevance Idef n'a jamais été canalisée dans le sens de contribuer à la modernisation des infrastructures aéroportuaires au profit des voyageurs. Cette taxe qui découle du contrat d'assistance qui liait, à l'époque, le gouvernement au groupement KPMG-ADPI, a été gérée dans l'opacité depuis sa création. Dix ans après, ses objectifs n'ont jamais été atteints, fait-on remarquer. Les infrastructures aéroportuaires congolaises offrent toujours l'image de précarité qui contraste avec les recettes



La taxe IDEF toujours mal appréhendée par les passagers

à hauteur de 1,5 million de dollars américains engrangées mensuellement par les services aéroportuaires, à en croire les chiffres officiels de la Régie des voies aériennes.

Une taxe contreproductive

De quoi se demander où va finalement cette masse d'argent dès lors qu'elle ne sert pas à financer des investissements des infrastructures aéroportuaires ni leur maintenance. La nouvelle aérogare de Ndjili résulte d'un emprunt contracté par l'État congolais auprès de la Banque africaine de développement, fait-on observer. Pour maints analystes, le Go-Pass constitue, dans le contexte actuel, une entrave à la liberté de circulation garantie par les dispositions de

l'article 30 de la Constitution.

Le député Claudel André Lubaya, qui s'exprimait dans le cadre d'une tribune publiée le 10 juillet dans la presse, la décision d'Azarias Ruberwa est simplement injuste et unilatérale surtout qu'elle émane « d'un ministre démissionnaire, de surcroît à l'intérim aux Transports, visiblement insensible à la souffrance des voyageurs et réfractaire à l'aspiration citoyenne à une gouvernance irréprochable ». Il estime qu'une telle décision aussi lourde de conséquences sur le pouvoir d'achat et les coûts des billets d'avion ne peut être le fait d'un ministre, mais plutôt « un acte délibéré en conseil des ministres après concertation avec tous les in-

tervenants dans le secteur du transport aérien, y compris les associations de défense des consommateurs ».

Tout en plaidant pour un audit préalable de la gestion du Go-Pass depuis son instauration jusqu'à ce jour, André Claudel Lubaya promet de porter l'affaire au parlement au cours de la prochaine session afin d'impliquer l'institution dans sa démarche visant la requalification de cette taxe contreproductive, à défaut de sa suppression pure et simple. Pour rappel, le prix de la taxe Go-Pass est fixé à 50,00 dollars par passager embarquant sur un vol international et 10,00 dollars par passager embarquant sur un vol national.

Alain Diasso

KASAÏ

La province exhortée à saisir ses chances de réconciliation et de justice

Deux experts des droits de l'homme des Nations unies ont salué, le 9 juillet, la volonté des autorités congolaises à lutter contre l'impunité dans la contrée, tout en les invitant à agir rapidement dans cette région pauvre de l'est de la République démocratique du Congo (RDC).

« Avec la diminution des violences au Kasai, l'arrivée de nouvelles autorités provinciales et la nomination d'un nouveau Premier ministre, les conditions sont réunies pour engager la lutte contre l'impunité et envisager la réconciliation des communautés », ont déclaré Bacre Waly Ndiaye (Sénégal) et Sheila B. Keetharuth (Maurice), lors de

la présentation de leur rapport final sur la situation au Kasai devant le Conseil des droits de l'homme. « Mais encore faut-il que les autorités agissent sans tarder », ont-ils ajouté.

La mission de l'équipe d'experts internationaux sur la situation au Kasai est unique, car à la différence d'une mission d'enquête habituelle, celle-ci vise surtout à vérifier la mise en œuvre par le gouvernement congolais des recommandations du rapport de la première équipe d'experts internationaux sur le Kasai, publié en juillet 2018.

Dans le nouveau rapport présenté au Conseil, à la suite de huit mois de présence au Kasai et de trois visites d'experts effectuées en RDC de-

puis novembre 2018, les deux experts constatent une volonté de la part des autorités congolaises, y compris celles récemment élues, de punir les crimes graves commis au Kasai entre 2016 et 2017, ainsi que de créer les conditions nécessaires à une réconciliation des communautés.

Les experts notent toutefois que l'objectif du retour à une paix définitive dans cette région, l'une des plus pauvres de la RDC, exigera des efforts importants de la part des acteurs concernés. Mais ces efforts resteront vains en l'absence d'une politique de développement économique et social en faveur du Kasai, région enclavée qui souffre d'un déficit chronique en infrastructures.

Sur le plan de la lutte contre l'impunité notamment, les enquêtes en cours sur les violences commises dans le Kasai entre 2016 et 2017 n'ont pas encore débouché sur un verdict. Par ailleurs, le phénomène de réduction en esclavage de femmes et d'enfants par les miliciens Bana Mura, dans le territoire de Kamonia, perdure. Les experts jugent important que le gouvernement congolais réactive sans tarder le processus de réconciliation entamé en septembre 2017 en l'accompagnant de propositions concrètes en termes d'investissements en vue de redynamiser l'économie dans la région du Kasai.

« Bien qu'il y ait encore des obstacles à surmonter, il est

toujours possible de sortir le Kasai de la crise, d'avancer vers la justice et la résolution inclusive des conflits et le progrès », a déclaré Bacre Waly Ndiaye, président de l'équipe d'experts. A cet égard, ces derniers notent avec satisfaction que les nouvelles autorités congolaises sont disposées à faire leur part pour renforcer la lutte contre l'impunité et favoriser la réconciliation des communautés dans le Kasai. Les experts estiment, par ailleurs, que la communauté internationale devra aussi continuer à jouer son rôle d'accompagnateur en vue de soutenir les efforts combinés du gouvernement congolais et des populations concernées.

Xinhua

COOPÉRATION

Le FMI planche sur le dossier du Congo

Le conseil d'administration de l'institution financière internationale statue, le 11 juillet, sur la requête de la République du Congo, relative à la conclusion d'un programme de trois ans dans le cadre de la facilité élargie de crédit.

Une fois l'accord approuvé, le Fonds monétaire international (FMI) va apporter au Congo - en dehors de l'assistance technique permanente - un appui financier qui lui permettra de rétablir ses équilibres budgétaires détériorés par la crise économique et financière due à la chute drastique des cours du pétrole sur le marché international.

Le soutien financier de l'institution de Bretton Woods va également aider le Congo à viabiliser sa dette publique estimée en 2017 à 5329 milliards francs CFA, soit 110% du produit intérieur brut (PIB). En mars dernier, le comité national monétaire et financier a évalué cette dette à 84% du PIB.

Les Congolais attendent anxieusement que le FMI approuve l'accord de coopération avec le Congo. Car, celui-ci devrait permettre au

pays de regagner la confiance des partenaires bilatéraux et multilatéraux dont certains ont déjà annoncé leur intention de lui apporter une assistance financière.

C'est le cas de la Banque mondiale, de l'Union européenne et surtout de la Banque africaine de développement qui entend octroyer 280 millions de dollars au Congo. La France a, pour sa part, promis un financement de 135 millions d'euros. Ces financements sont assujettis à la signature de l'accord entre le Congo et le FMI.

En mai, à l'issue d'une visite de travail à Brazzaville, le conseiller au département Afrique du FMI, Alex Segura Ubiergo, avait salué les efforts déployés par le pays dans le cadre des discussions avec le fonds, notamment en matière d'assainissement des finances et de maîtrise des dépenses

publiques.

« La mission pense qu'elle a trouvé les éléments nécessaires pour faire avancer le dossier du Congo. Bien entendu, c'est le conseil d'administration du FMI qui doit approuver le programme. Mais, nous avons les éléments techniques qui pourront nous permettre de défendre ce dossier dans les meilleurs délais », avait-il déclaré.

Dans le cadre de ses discussions avec le fonds, le Congo a mené des réformes structurelles et réussi le cadrage budgétaire. Il a signé avec la Chine, en avril, un accord de restructuration de la dette chiffrée à plus de 1400 milliards francs CFA. Le gouvernement congolais a aussi trouvé un modus vivendi avec les traders pétroliers, ce qui a permis de rendre la dette publique soutenable.

Christian Brice Elion

FONCTION PUBLIQUE

Mise en œuvre sous peu d'un plan de formation des agents

Le consultant international, Eustache Akpane, chargé de développer le projet de formation qui couvrira la période de trois ans, 2019-2022, a présenté les résultats de sa mission d'étude lors d'un atelier de restitution tenu récemment à Brazzaville.

Conduite entre décembre 2018 et juin 2019, la mission s'est déroulée en quatre phases, à savoir l'état des lieux des capacités techniques et professionnelles existantes ; l'estimation des besoins requis; la synthèse des écarts relevés entre les besoins futurs et les capacités existantes et l'élaboration d'un plan de formation.

Dans l'exécution de sa mission, le consultant a recueilli les besoins de formation de toutes les structures du ministère de la Fonction publique qui, au terme de l'analyse, ont permis de retenir cent quarante-deux thèmes, repartis en dix-huit domaines dont l'administration, l'archivage, l'audit et le contrôle, la communication et les relations internationales, le droit, la comptabilité et les finances

publiques, l'informatique, les langues, la logistique, le management, la passation des marchés, les ressources humaines, la gestion des risques, le secrétariat, la sécurité sociale, les statistiques, etc.

Le plan de formation est ainsi axé sur l'approche théorique et définition des notions clés, la méthodologie d'intervention, la présentation du ministère de la Fonction publique, les besoins consolidés de formation par direction, le budget et le calendrier du plan, les hypothèses budgétaires, les conditions de mise en œuvre du plan.

Présidant les travaux, le coordonnateur du Projet des réformes intégrées du secteur public, Jean Noël Ngoulou, a salué la bonne qualité du partenariat entre la Banque mondiale et la République du Congo, à travers le PRISP (cofinancé par les deux parties), avant d'exhorter les participants à s'approprier le plan dont la mise en œuvre permettra d'améliorer la performance de cette administration publique.

Lopelle Mboussa Gassia

EXAMEN D'ETAT

Les épreuves du second tour du baccalauréat technique démarrent ce 11 juillet

Initialement prévu pour le 10 juillet, l'examen se déroulera finalement à partir de ce jeudi pour donner la chance à tous les candidats, à en croire le directeur des examens et concours (Dec) techniques et professionnels, Joseph Moukila.

Les cinq mille huit cent treize candidats déclarés admissibles sont attendus à compter du 11 juillet sur toute l'étendue du territoire national pour passer les épreuves écrites du second tour. En effet, afin de donner la chance à tout le monde de passer l'examen, les organisateurs ont mis à profit la journée initiale du 10 juillet pour sensibiliser les différents acteurs impliqués dans cette aventure. « Le second tour du baccalauréat technique a effectivement commencé aujourd'hui, nous avons justement envisagé une démarche pédagogique dans ce sens que nous savons bien que cette ultime étape est cruciale pour les enfants qui ont été déclarés admissibles. Par rapport à cela, il fallait d'abord leur faire comprendre l'importance pour eux de passer ensemble ce second tour et ses enjeux parce que nombreux pensent que ce sont des formalités, mais sont souvent surpris à la fin », a expliqué le Dec technique.



Ainsi, les chefs de centre ont été commis à sensibiliser les candidats à la discipline à observer pendant le déroulement

des épreuves. Conformément à la réglementation en vigueur dans le pays, certains appareils électroniques sont inter-

dités dans les salles d'examen à l'instar des téléphones portables. De même, des astuces favorisant la fraude sont également prohibées par la loi. « Nous leur avons rappelé les principes, les règles pour les examens d'Etat, notamment se débarrasser de tout ce qui nuit au bon fonctionnement du baccalauréat, tout ce qui n'est pas autorisé tel que les téléphones portables, les bombes. Donc leur faire prendre conscience de ce qu'ils sont à une étape cruciale, ils sont déjà à la porte de l'admission au baccalauréat et n'ont pas à faire des bêtises pour inviter l'échec », a poursuivi Joseph Moukila, précisant que chaque candidat doit se munir des fiches d'anonymat pendant le déroulement des épreuves.

Conscientes du mauvais comportement affiché par certains commis de l'Etat lors de l'organisation des examens, les autorités du ministère de l'Enseignement technique et

professionnel ont procédé également à la sensibilisation des surveillants de salle. « Ils ne sont pas aussi épargnés, nous leur avons rappelé le rôle qu'ils doivent jouer en tant qu'enseignant afin de veiller au bon fonctionnement de l'examen. Nous avons un guide, il fallait le commenter à l'endroit des surveillants et de tous ceux qui constituent le personnel convié au déroulement de cet examen », a conclu le Dec, rappelant que treize centres sont retenus à Brazzaville.

Notons que selon les résultats du premier tour publiés le 1er juillet, sur les 14 931 candidats ayant présenté le baccalauréat technique et professionnel cette année, deux mille deux cent quatre-vingt-deux étaient déclarés admis, soit 15,85% et cinq mille huit cent treize admissibles (38,95 %). Les échoués sont au nombre de sept mille cent cinquante-six, soit un pourcentage de 46,92%.

Parfait Wilfried Douniama

LUTTE CONTRE LESIDA

Les parlementaires panafricains en conclave à Brazzaville

Le sommet de haut niveau visant à trouver des solutions pour financer la santé et la lutte contre le VIH/sida dans le continent se tient dans la capitale congolaise, du 11 au 12 juillet.

« Nous devons sensibiliser les pays africains pour participer au financement non seulement du sida mais de la maladie en général », a expliqué le président du parlement panafricain, Roger Nkodo Ndang, à son arrivée à Brazzaville, pour la tenue de cet événement de haut niveau relatif au financement de la pandémie.

En effet, la maladie constitue une grande menace de santé publique à travers le monde et surtout dans les pays d'Afrique subsaharienne où le taux de contamination est assez élevé. Ce sommet est co-organisé par le parlement panafricain et l'ONU-Sida.

Le rapport évoquant les objectifs de la stratégie d'accélération de l'ONU-Sida souligne que plus de quinze millions de nouvelles infec-

tions à VIH peuvent être évitées et plus de cinq millions de vies sauvées. Ce qui permettra d'économiser 4,7 milliards de dollars sur l'ensemble des ressources financières consacrées au traitement en Afrique subsaharienne, entre 2017 et 2030, 1,3 milliard pour l'Afrique orientale, trois milliards pour l'Afrique centrale et occidentale.

Lors du sommet de Brazzaville, les parlementaires panafricains vont assurément appeler à une grande mobilisation afin que les acteurs du continent s'y impliquent un peu plus pour mobiliser des ressources permettant d'endiguer la pandémie et bien d'autres au lieu de toujours attendre que les fonds viennent de loin.

Rominique Makaya

Les Etats africains appelés à mobiliser plus de fonds



Les représentants des trois panels lors du point de presse

Au cours d'un point de presse donné le 10 juillet à Brazzaville, en prélude à la tenue du haut sommet sur le financement du VIH-Sida et de la santé, les 11 et 12 juillet, les parlements panafricain et congolais, ainsi que l'Onusida, ont demandé aux pays du continent, aux parlements et autres partenaires de mobiliser les ressources financières nécessaires dans la lutte contre la pandémie.

L'Onusida, le parlement

panafricain et l'Organisation mondiale de la santé espèrent sur la rencontre de Brazzaville afin de se mettre d'accord sur non seulement les décisions à prendre mais surtout d'essayer de voir comment, à travers les parlementaires et les Etats, soutenir la reconstitution du Fonds mondial. Pour eux, le sommet de Brazzaville arrive au bon moment en vue d'amorcer cette dynamique, a souligné le conseiller de l'Onusida, Béchir Ndaw.

« Il ne faut toujours pas que les financements viennent de l'extérieur », a-t-il ajouté, avançant le chiffre de quatorze milliards de dollars à mobiliser pour faire face à la lutte contre la pandémie. La présidente du comité d'organisation de ce sommet, la sénatrice Massoussa née Kombila Matéo, a vivement remercié tous les partenaires pour leur contribution à la réussite de cette rencontre de Brazzaville.

Jean Jacques Koubemba

MÉDIAS

L'ambassade des Etats-Unis encourage la presse congolaise à l'usage de l'anglais

En vue d'inciter la presse congolaise à l'usage de la langue anglaise, l'ambassade des Etats-Unis en République du Congo a offert, au profit des médias les plus représentatifs dont Les Dépêches de Brazzaville, des manuels d'anglais pour permettre d'approfondir leurs connaissances. La maîtrise de cette langue paraît un impératif dans l'exercice de cette profession.



Todd P. Haskell (au centre) posant avec les responsables des médias lors de la remise des manuels/Adiac

Composés, entre autres, de dictionnaires, de romans en versions française et anglaise ; de CD et de lexiques, les manuels offerts permettront aussi bien aux débutants qu'à ceux ayant un niveau moyen ou avancé, de mieux appréhender les contours de la langue anglaise. Ce qui pourrait leur permettre de bénéficier des programmes mis en place par les Etats-Unis, dans le cadre des échanges médiatiques entre ce pays et les pays africains.

« Depuis mon arrivée, j'ai cherché comment renforcer les relations entre nos deux pays et notamment avec la presse qui joue un rôle très important dans la promotion de notre coopération.

Cela est plus facile pour la presse si elle pouvait parler anglais et bénéficier d'un apprentissage aux Etats-Unis », a déclaré l'ambassadeur américain, lors de la remise des manuels. Selon lui, son pays étant anglophone, il est important voire nécessaire que les médias congolais disposent d'une large connaissance de cette langue afin de bénéficier des programmes de change qu'offrent les Etats-Unis. « Ce don de matériaux que nous vous remettons est une bonne opportunité qui vous permettra d'améliorer votre niveau de la langue anglaise », a conclu Todd P. Haskell.

Guy-Gervais Kitina

La mairie de Talangai lance le magazine «Talas infos»

Le journal, un bimensuel, a été lancé, le 10 juillet au siège communal, par l'administrateur-maire, Privat Frédéric Ndéké, assisté du directeur de publication, Aimé Koko.

Avec des rubriques du genre "Lettre du citoyen" et "Lettre du conseiller", le journal "Talas infos" jouera un rôle important de communication pour la gestion participative de la population vivant dans le sixième arrondissement de Brazzaville. Ce bimensuel citoyen couvrira également l'actualité des représentations des services publics et des sociétés étatiques ou celle des agences commerciales, à savoir l'énergie, l'eau, les impôts, les centres de santé intégrés, etc.

« L'information couvrira les huit pages de notre magazine. En format tabloïde, c'est un journal commercial qui ne relayera que l'information du sixième arrondissement. Les faits sociaux, historiques, économiques, culturels et autres seront aussi rapportés », a expliqué Aimé Koko, directeur du journal "Talas infos". Le lancement de ce journal spécialisé a été précédé par l'implantation aux endroits stratégiques des boîtes à idées. Une initiative citoyenne qui permet-



La photo de famille après le lancement du magazine «Talas infos»/Adiac

tra, d'un côté, à ce magazine de remplir son rôle et, de l'autre, aidera l'administrateur-maire à recueillir les doléances, les propositions et d'être informé par ces concitoyens. L'administrateur-maire de Talangai a été assisté de ses six homologues de Ouenzé, Bapongo, Poto-Poto, Mfilou, Djiri et Madibou venus appuyer cette initiative. « Placées dans les douze quartiers de Talangai, ces

boîtes à idées sont un outil complémentaire à la communication pour la mairie et la population du sixième arrondissement. Leur placement rapproche la population et explique même notre volonté de la gestion participative de la cité. Nous mettrons en place un système pour aller recueillir et traiter ces informations mises en boîte », a indiqué Privat Frédéric Ndéké.

Fortuné Ibara

RENCONTRE CITOYENNE

Arlette Soudan-Nonault sort de ses gonds

Au terme de ses quarante-huit heures de travail intense dans la Bouenza, la ministre du Tourisme et de l'environnement a organisé une réunion au cours de laquelle elle a exprimé son désarroi face à l'inconduite des cadres de son ministère en poste dans ce département.

Devant les autorités préfectorales, départementales, élus locaux, cadres administratifs, responsables d'entreprises, ... la ministre du Tourisme et de l'environnement s'est dite meurtrie lors de sa tournée, à cause du comportement des cadres administratifs qui n'ont pas transmis des rapports conformes au préfet du département précédant sa visite, contrairement à ce qui a été constaté sur le terrain. Aussi a-t-elle soulevé le problème du renforcement des capacités de ces derniers.

« Si nous voulons que les choses changent dans le cadre de la nouvelle gouvernance dont parle le chef de l'État depuis 2009 et que nous avons rappelé dans le Plan national de développement 2018-2022 en mettant l'accent particulier sur la ressource humaine, donc l'Homme au centre du projet, ça nous ramène à notre propre gestion, c'est nous le problème. Partout où je suis passée, il y a le laxisme, la non-application des règles, des procédures de l'État », a déclaré la ministre.

Arlette Soudan-Nonault a rappelé que dans tous les domaines, des lois existent mais si ceux qui doivent les mettre en application sous la coordination du préfet n'ont pas l'étoffe, c'est la population qui est victime de tous les désagréments. La ministre s'est interrogée sur les motivations réelles des



La ministre du Tourisme et de l'environnement entourée du préfet du département et du président du conseil départemental

administrés en favorisant la déliquescence des services de l'État, dénonçant la corruption dans l'air, le manque de connaissance des procédures, le laisser-aller qui met en mal toute l'administration publique, pratiquement dans tous les départements du pays.

« Cela fait deux ans que je suis dans ce portefeuille de l'environnement et je n'ai jamais reçu une proposition d'un de mes directeurs départementaux pour me dire, telle société a des problèmes, voilà ce que préconise la loi. Personne ne peut même m'alerter. Je suis venue ici de mon propre fait, ce n'est pas la directrice départementale qui m'a interpellée », a déploré la ministre.

Une nouvelle politique globale de l'environnement envisagée. S'agissant de la mise en œuvre du principe pollueur, la ministre

a indiqué que la loi existante est à changer, annonçant qu'elle a initié une loi cadre qui a déjà l'avis de la Cour suprême. Un texte, a-t-elle dit, qui permettra d'avoir une politique globale de l'environnement. « Il nous faut de nouveaux textes et de nouveaux décrets qui portent toutes ces mesures. Mais quels que soient ces textes que nous aurons, si l'homme qui est au centre ne se les approprie pas, dix ou quinze ans après, le problème demeurera et le Congo va se dégrader, et il y aura même au-delà, des cancers », a estimé la ministre. Là où le bât blesse, a-t-elle poursuivi, c'est le fait que les cadres de l'État ne peuvent pas concilier développement économique et protection de l'environnement, alors qu'il y a des procédures qui existent. Elle a déploré également la prolifération des sachets plastiques dans la ville,

bafoyant le décret présidentiel en la matière, précisant qu'on ne peut pas évoquer l'environnement sans prise en charge de la santé. Or, a-t-elle dit, la population vit aujourd'hui de plein fouet les dégradations climatiques au travers des érosions qui sont les conséquences de la mauvaise gestion de l'homme qui crée des unités industrielles dans des zones qui dégradent l'environnement. Elle a, de ce fait, promis la délocalisation des entreprises implantées en zones urbaines. C'est aussi le cas des antennes de téléphonie mobile installées dans les administrations publiques, les écoles par exemple.

Face à ce comportement qu'elle a jugé néfaste, Arlette Soudan-Nonault s'est interrogée sur le type de collaborateurs qui jettent le caillou sur eux-mêmes. « Doit-on continuer comme ça ou devons-nous changer notre comportement

? Je vous laisse face à votre conscience », a-t-elle lancé, poursuivant: « Mes collaborateurs étouffent les vrais rapports. Ils sont passés du compromis à la compromission. C'est pour cela qu'à mon niveau, je sanctionne énormément. »

Une croisade nationale d'explication des textes sur l'environnement

Remerciant la ministre pour l'initiative prise, le préfet du département de la Bouenza, Jules Mounkala-Tchoumou, a préconisé qu'elle organise « une croisade nationale afin d'expliquer davantage les textes sur l'environnement pour qu'il y ait un meilleur respect de la réglementation; un meilleur contrôle des services administratifs; une implication intelligente de la population pour dénoncer tout ce qui peut nuire à leur santé ».

Pleine d'amertume, la ministre a refusé les applaudissements nourris à la fin de son message. « Je ne vous demande pas de m'applaudir, je ne suis pas d'humeur à recevoir ces acclamations nourries et prononcées de façon pavlovienne où on a l'habitude de faire ça. J'ai beaucoup trop d'amertume. Vous m'excusez », a conclu Arlette Soudan-Nonault.

Bruno Okokana

SOLIDARITÉ

L'association Boboto Land prône l'humanisme

A la suite d'une prise de conscience au vu de l'autisme de l'un de ses enfants, Sandrine Mafalanka Wensa a pris la décision de s'occuper des personnes démunies.

Sandrine Mafalanka Wensa se définit comme étant une bénévole humanitaire de l'association Boboto Land. En appui avec les associations locales en République démocratique du Congo (RDC), elle mène ses actions auprès des personnes vivant avec un handicap ou démunies, considérées très souvent comme des sorciers, et des femmes irrémédiablement marquées à la suite des sévices sexuels qu'elles ont subis du fait de la



Une photo de Sandrine Mafalanka Wensa illustrant le mois d'avril 2019 / Crédit photo Smoke Sugar Paris

Il lui a semblé indispensable

de tenter de corriger les inégalités de couverture sociale des orphelins, des handicapés et des veuves dans ce pays, en référence à la France où elle réside.

Afin de financer les réalisations en faveur des personnes vivant avec une faiblesse physique et/ou mentale, l'association recueille des fonds auprès de donateurs ou organise des collectes de vêtements, de jouets ou de petits matériels appropriés. Ces lots sont ensuite acheminés sur place et distribués aux bons soins des associations partenaires telles que l'Orphelinat Hope, la Fondation Mpongo-Love ou parfois des personnalités ayant

de relais importants dans l'humanitaire via les réseaux sociaux.

A destination des femmes victimes de viol dans l'est de la RDC, elle édite, depuis 2015, un calendrier « Boboto Land », « Acheter pour aider », mis en vente à travers le monde. Chaque mois de ce calendrier est richement illustré de citations et de photos destinées à l'éducation populaire. Ainsi, la page du mois d'avril dernier comporte la photo de Sandrine Mafalanka Wensa elle-même, complétée de la citation suivante de Nelson Mandela : « L'éducation est l'arme la plus efficace qu'on puisse utiliser pour changer

le monde ».

L'association Boboto Land, loi 1901 depuis mars 2017, suivant ses statuts, continue de soutenir les personnes démunies et en difficulté, s'efforce de faire se lever les freins, tente de faire changer les regards face aux personnes en situation de handicap et les enfants orphelins, s'évertue à collecter, créer, vendre des objets et réaliser des événements au profit de la population de la RDC.

« Notre association se définit comme étant une invitation à être un peu plus humain », précise humblement sa présidente.

Marie Alfred Ngoma

ETATS-UNIS / CONGO

Todd P. Haskell souligne la nécessité de renforcer les liens commerciaux

A l'occasion de la célébration, le 9 juillet à Brazzaville, du 243e anniversaire de l'indépendance des Etats-Unis, l'ambassadeur américain a réitéré la volonté de son pays d'aider le Congo dans la diversification de l'économie.



Todd P. Haskell délivrant son message / Adiac

Dans son discours, l'ambassadeur Todd P. Haskell a rappelé la position de leader des Etats-Unis dans les domaines scientifique, technologique, d'innovation et d'entrepreneuriat, tout en exprimant sa satisfaction d'annoncer la création récente d'une chambre de commerce américaine au Congo, un autre moyen, a-t-il indiqué « d'emmener et de partager l'innovation américaine sur le territoire congolais ».

C'est dans ce même esprit, a-t-il expliqué, que les Américains travaillent avec leurs partenaires congolais « pour inculquer aux jeunes des connaissances et des compétences du XXIe siècle, et pour soutenir la diversification de l'économie et des liens commerciaux plus étroits entre les Etats-Unis et le Congo », expliquant: « Nous travaillons aux côtés du gouvernement congolais et autres partenaires de la société civile pour améliorer l'accès à un apprentissage de qualité en anglais ». Cependant, a-t-il nuancé, les deux pays doivent renforcer leurs liens commerciaux, en vue d'attirer plus d'investissements. L'ambassadeur estime qu'« il reste encore beaucoup à faire » car, « les entreprises ont besoin de stabilité, d'infrastructures, de systèmes bancaires opérationnels et transparents, d'absence de barrière en matière de visa, d'un régime fiscal transparent et de partenaires fiables ». Selon lui, « chaque Congolais mérite une chance de réussir ».

Aperçu historique des événements majeurs...

En cette journée commémorative, l'ambassadeur s'est souvenu également des événements majeurs ayant marqué l'histoire américaine, portant sur trois

thèmes différents : la tragédie, le progrès et la réussite.

Le premier thème rappelle la célébration, cette année, du 400e anniversaire du début de la traite des esclaves. Ses souvenirs l'ont ramené à la visite qu'il a effectuée à Loango, l'ancien port d'embarquement des esclaves situé dans la sous-préfecture de Hinda, dans le département du Kouilou.

L'occasion lui a permis de souligner les étapes de la prise de conscience qui, un siècle et demi plus tard, a permis la condamnation du crime et de relever l'importance d'une histoire qui lie les Etats-Unis à l'Afrique, et qui, d'après lui, a « façonné la nation que nous sommes aujourd'hui », ajoutant: « Des centaines de milliers d'Américains sont morts dans une guerre civile sanglante qui a mis fin à l'esclavage, et des millions d'Américains ont continué la lutte pour que tous les citoyens jouissent des droits civils. La lutte continue ».

Il a, en outre, mis l'accent sur le sens même de l'égalité sociale et de la valorisation de la dignité de tout être humain, en rappelant le rôle que jouent les Etats-Unis dans la lutte contre la traite des personnes. Dans ce sens, Todd P. Haskell a félicité le gouvernement congolais d'avoir adopté une législation cette année, rendant la traite des personnes punissable par la loi. Le gouvernement de son pays, a-t-il assuré, « reste prêt à soutenir le gouvernement congolais dans ses efforts et d'autres qui lui sont nécessaires, tels que les poursuites judiciaires expéditives et la condamnation des trafiquants d'être humains ».

Dans le domaine du progrès, l'ambassadeur a mentionné le 100e anniversaire du suffrage

des femmes américaines. En effet, c'est en juin 1919 que le Sénat américain a adopté un amendement à la Constitution, accordant aux femmes le droit de vote qui, au fil des années, a donné des résultats tangibles.

« Nous restons déterminés à soutenir les efforts du gouvernement congolais et de la société civile pour promouvoir la démocratie et l'égalité pour tous les Congolais », a dit le diplomate.

Enfin, l'ambassadeur a souligné la réussite de la première personne à avoir marché sur la lune, dont cette année marque le cinquantième anniversaire. Dans le cadre du renforcement des liens d'amitié entre le Congo et les Etats-Unis, Todd P. Haskell a transmis les remerciements « sincères » de son pays au gouvernement congolais pour la coopération « sans faille » pendant les préparatifs d'une éventuelle évacuation des ressortissants américains vivant à Kinshasa, lors des élections de décembre dernier.

La célébration de la fête nationale des Etats-Unis s'est déroulée dans une ambiance conviviale et fraternelle, en présence de plusieurs autorités du pays, dont le ministre des Affaires étrangères, de la coopération et des Congolais de l'étranger, Jean-Claude Gakosso, représentant le gouvernement.

Pour faire face, avec confiance, à tous nouveaux défis dans son environnement de travail immédiat, le diplomate américain, comme dans chacun de ses discours, a fait usage de la langue nationale lingala, au plaisir de tous les Congolais présents à cette cérémonie.

Yvette Reine Nzaba

LIBYE

Paris confirme la présence d'armes françaises

Des missiles de l'armée française ont été retrouvés aux mains des forces de Khalifa Haftar, alors que le pays est soumis à un embargo sur les armes.

La France a reconnu, le 10 juillet, que les missiles Javelin, trouvés à Gheryan, fin juin, appartiennent effectivement à son armée mais assure que ces armes sont hors d'usage et devaient être détruites.

Cette affirmation intervient après les révélations du New York Times, qui a attribué à Paris la propriété de ces missiles américains fabriqués chez Lockheed Martin. Ces armes, dont le prix à l'unité est évalué à 278 000 dollars, ont été vendues à la France en 2010.

En Libye, les forces du gouvernement d'union nationale, en reprenant Gheryan, fin juin, aux mains de leur frère ennemi Khalifa Haftar, avaient tenté d'attribuer ces missiles aux Émirats

arabes unis. Mais Abou Dhabi, l'allié des États-Unis et de Khalifa Haftar, avait fermement nié. Le département d'État américain s'est alors saisi de l'affaire, transmettant les résultats de son enquête au Congrès. Ce sont ces conclusions qui ont fuité dans le New York Times.

Dans ce contexte, Washington s'inquiète aussi d'une possible main basse de l'organisation État islamique sur cet armement alors que l'organisation terroriste a relancé ses activités dans le sud du pays.

Pour justifier la présence de ces armes en Libye, la France confirme, par ailleurs, avoir des agents de renseignements à Gheryan, ce qu'elle avait auparavant nié. Selon le ministère des Armées, « ces armes étaient destinées à l'autoprotection d'un détachement français déployé à des fins de renseignement en matière de contre-terrorisme. »

Josiane Mambou Loukoula

MALI

L'ONU prolonge sa mission dans le pays

Le Conseil de sécurité a prolongé à l'unanimité d'une année supplémentaire, la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (Minusma), malgré les critiques des États-Unis qui la jugent trop coûteuse et peu efficace.

Les effectifs restent inchangés mais les priorités évoluent, notamment en raison de la dégradation de la situation sécuritaire dans le centre du pays. Les diplomates ont demandé à la Minusma de renforcer son action dans le centre. C'est même devenu la deuxième priorité stratégique de cette mission, juste derrière la mise en oeuvre de l'accord de paix. Elle est donc appelée à augmenter sa présence dans le centre du Mali pour mettre un terme aux violences et aux tueries. La Minusma interviendra en soutien à l'État malien qui est tenu, lui, d'y dévelop-

per une stratégie globale.

Le Conseil de sécurité de l'ONU a aussi dressé le constat d'échec de la mise en oeuvre de l'accord de paix dans le nord du pays qui reste au coeur du mandat de la Minusma.

La France a annoncé qu'elle allait demander, pour la seconde fois, des sanctions contre cinq individus accusés de contrevenir à cet accord et notamment un parlementaire appartenant au parti politique du président Keita.

Paris négocierait, par ailleurs, selon un diplomate, des sanctions contre Amadou Koufa, un prédicateur, accusé de recruter parmi la communauté peule pour mener des attaques contre les ethnies dogons et bambara. Ces sanctions pourraient tomber dans les toutes prochaines semaines.

Noël Ndong

GABON

Des nominations dans la chaîne de commandement militaire

Le chef de l'Etat, Ali Bongo Ondimba, a procédé à d'importantes nominations dans la chaîne de commandement de l'armée, le 9 juillet.

Selon le décret présidentiel, le secrétariat permanent du Conseil national de sécurité (puissant service de renseignements généraux de la présidence de la République), revient au colonel Jean Claude Sipamio Berre. Le capitaine de vaisseau Anselme Léopold Delicat devient directeur général des Contres-ingérences et de la sécurité militaire.

Le service des renseignements généraux de la gendarmerie nationale échoit au chef d'escadron Lanature Onkony-De-Ballakulli.

La direction générale de la documentation et l'immigration, qui gère le fichier d'état civil et un très important portefeuille du renseignement, est désormais dirigée par le colonel Alain Djibril Ibaba.

Ces changements interviennent alors que le président Ali Bongo Ondimba, 60 ans, victime d'un accident vasculaire cérébral le 24 octobre dernier, récupère progressivement la plénitude de ses capacités physiques. Elu pour une première fois en 2009, il a été réélu en août 2016 pour un nouveau mandat de sept ans renouvelable autant de fois.

Des rencontres nationales sur le tourisme

Par ailleurs, sur un tout autre domaine, le ministre gabonais du Tourisme, Justin Ndongoye, a lancé officiellement, le même jour, à Akanda, au nord de Libreville, des rencontres nationales du tourisme.

D'après les organisateurs, cette manifestation réunit l'ensemble des professionnels locaux du secteur afin de valider la stratégie nationale de développement du tourisme au Gabon.

Cinq jours durant, les différents experts aborderont plusieurs thématiques que sont la gouvernance et la cohérence du cadre juridique, les infrastructures, l'aménagement et le foncier, le financement du secteur du tourisme, la formation aux métiers du tourisme.

Pour donner une dimension internationale à ces rencontres, le ministre du Tourisme a convié plusieurs pays africains à l'expertise avérée.

Avec un potentiel touristique reconnu, le Gabon peine à faire du tourisme une industrie capable de créer de la richesse et des milliers d'emplois.

Ces rencontres nationales sont donc une occasion de jeter les bases d'un tourisme local offensif, allant dans le sens de la diversification de l'économie nationale.

Cameroun: le président de l'Assemblée nationale salue la solidarité internationale envers la zone anglophone

Cavayé Yégnié Djibril s'est réjoui, le 9 juillet, de la solidarité et des efforts de paix dont la communauté internationale a

fait preuve vis-à-vis de la partie anglophone du pays secouée par le sécessionnisme armé.

Au cours d'une session plénière de l'Assemblée nationale, Cavayé Yégnié Djibril a salué la présence des partenaires internationaux au côté du gouvernement camerounais dans la restauration de la paix au profit de la population anglophone, évoquant plusieurs délégations étrangères envoyées dans le pays pour apprécier par elles-mêmes la situation.

Il a également souligné l'importance de la coopération entre le gouvernement et les agences internationales pour assister les déplacés internes fuyant le sécessionnisme armé dans les deux régions anglophones du nord-ouest et du sud-ouest.

Cette crise socio-sécuritaire a fait plus de quatre cent trente mille déplacés internes au Cameroun, selon les Nations unies.

Représentant 20% de la population camerounaise qui est majoritairement francophone, la minorité anglophone s'estime marginalisée et francisée par le pouvoir central depuis des décennies. Une mouvance sécessionniste armée y est née en octobre 2017

Education : Les pays n'atteindront pas leurs engagements d'ici à 2030

Les projections de l'Unesco, présentées dans le cadre du forum politique de haut niveau des Nations unies pour suivre l'avancement des Objectifs de développement durable (ODD), montrent que les Etats ne tiendront pas leurs engagements en matière d'éducation, l'Objectif n° 4, sans une amélioration significative au cours des dix prochaines années.

Presque cinq ans après la signature des ODD, l'Unesco indique qu'en 2030, un enfant sur six âgé de 6 à 17 ans sera encore exclu du système scolaire alors que tous les enfants devraient être scolarisés. Les prévisions montrent également que 40% des enfants dans le monde n'achèveront pas leurs études secondaires, un chiffre estimé à 50% pour l'Afrique subsaharienne où la proportion d'enseignants qualifiés est en déclin depuis 2000.

Produite par l'Institut de statistique de l'Unesco et le Rapport mondial de suivi sur l'éducation, la publication «*Respecter les engagements : les pays sont-ils en bonne voie d'atteindre l'ODD?*» présente de nouvelles projections d'autant plus préoccupantes si l'on considère que les objectifs pour l'éducation appellent les pays à s'assurer que non seulement chaque enfant aille à l'école, mais qu'il y reçoive également une éducation de qualité.

Selon les tendances actuelles, les taux d'apprentissage devraient stagner dans les pays à revenu intermédiaire, et baisser de près d'un tiers dans les pays francophones d'Afrique

d'ici à 2030. De plus, sans une accélération rapide, 20% des jeunes et 30% des adultes dans les pays à faible revenu ne seront toujours pas en mesure de lire d'ici à la date fixée pour l'élimination de l'analphabétisme.

Ne laisser personne pour compte
Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 insiste sur le fait de ne laisser personne pour compte. Or, seulement 4% des 20% d'individus les plus démunis dans les pays les plus pauvres achèvent leur deuxième cycle d'études secondaires, contre 36% dans les pays les plus riches. L'écart est encore plus significatif dans les pays à revenu intermédiaire inférieur.

En 2015, le Rapport mondial de suivi sur l'éducation de l'Unesco a identifié un déficit de trente-neuf milliards de dollars pour la réalisation de l'ODD 4. Malgré cela, le financement pour l'éducation stagne depuis 2010.

«*Les pays ont besoin de données plus nombreuses et de meilleure qualité pour cibler les politiques et tirer le meilleur parti de chaque dollar investi pour l'éducation*», a déclaré la directrice de l'Institut de statistique de l'Unesco, Silvia Montoya. «*Les données sont une nécessité - et non un luxe - pour tous les pays. Pourtant, aujourd'hui, moins de la moitié des pays sont en mesure de fournir les données nécessaires pour suivre les progrès vers l'objectif mondial de l'éducation. Quel est l'intérêt de fixer des objectifs si nous ne pouvons pas les suivre ? Un meilleur financement et une meilleure coordination sont nécessaires pour soutenir les pays, combler ce manque de données et, plus important encore, progresser avant que nous ne nous rapprochions de l'échéance*», a-t-elle estimé.

Algérie : une facture alimentaire moins salée pour les cinq premiers mois de l'année

Le pays a importé, de janvier à fin mai, des biens alimentaires pour une valeur de 3,53 milliards de dollars américains, contre 3,95 milliards enregistrés durant la même période de 2018, ce qui représente une baisse de 10,52%, a-t-on appris, mardi, d'un rapport de la direction générale des Douanes algériennes (DGD).

Durant les cinq premiers mois de l'année en cours, les importations globales de l'Algérie se sont établies à 18,6 milliards de dollars.

Les catégories des produits importés qui ont contribué à la baisse de la facture alimentaire sont, selon la même source, au nombre de trois. Il s'agit des céréales (1,153 milliard de dollars américains), des produits laitiers (619,16 millions de dollars) et des sucres (324,04 millions de dollars). Par contre, les importations des fruits, des animaux vivants et des préparations alimentaires diverses ont connu une tendance haussière.

Xinhua

BRÈVES

Ethiopie

Le Premier ministre, Abiy Ahmed, a annoncé l'envoi prochain de cinquante mille travailleurs aux Emirats arabes unis, dans le cadre d'un programme visant à moderniser la main-d'œuvre éthiopienne. Des discussions sont également en cours entre les deux pays pour porter le nombre de travailleurs à deux cent mille sur trois ans, a-t-il précisé. L'envoi des travailleurs éthiopiens aux Émirats leur permettra de gagner de meilleurs salaires, tout en bénéficiant d'une meilleure formation dans certains domaines, notamment certains métiers médicaux. Des discussions sont aussi en cours avec des pays européens et le Japon, dans le même sens.

Gabon

Au Gabon, pas de sessions d'examens de fin d'année à l'université Omar Bongo de Libreville. Le syndicat des enseignants en grève exige la titularisation et le reclassement de centaines de ses membres et l'harmonisation des grilles salariales pour tout le corps enseignant. Le mouvement impacte le calendrier académique de l'année.

Tunisie

Le pays a enregistré une hausse de 42,5 % de ses revenus touristiques au cours des six premiers mois de la présente année. D'après les statistiques, les revenus touristiques de la Tunisie se sont établis à 684,2 millions de dollars, contre 480,5 millions de dollars au cours de la même période en 2018. Cette hausse est liée à une augmentation du nombre de touristes ayant visité le pays, à peu près 3,8 millions d'individus, en hausse de 16,7 % par rapport à la même période l'année dernière. En mai, le ministre tunisien du Tourisme avait annoncé que le pays s'attendait à recevoir neuf millions de visiteurs d'ici à la fin de l'année.

Climat

Huit des fonds privés les plus importants au monde, représentant un capital de quinze mille milliards de dollars, se sont engagés à prendre en compte le climat dans leurs investissements en se constituant en une coalition dénommée One Planet. Ces fonds privés sont Blackrock, Goldman Sachs, BNP Paribas, HSBC, Natixis, Amundi, State Street et Northern Trust. Cette initiative de l'Elysée suit celle des six fonds souverains de la Norvège, de la Nouvelle-Zélande, du Qatar, de l'Arabie saoudite, du Koweït et des Emirats arabes unis, prise en 2018. Les fonds souverains avaient engagé une charte dans laquelle ils encouragent les entreprises dans lesquelles ils investissent à intégrer le risque climat.

Libye

Le gouvernement a annoncé la libération de plus de trois cents migrants qui se trouvaient dans un centre de détention de Tajoura, en banlieue de Tripoli. Ce centre a été bombardé la semaine dernière, faisant au moins quarante-quatre morts. Ces détenus sont en majorité des Érythréens, des Soudanais, des Somaliens et des Syriens. Leur libération n'était apparemment pas prévue : le 9 juillet dans la soirée, le Haut-Commissariat aux réfugiés, qui avait demandé la fermeture du centre, a remercié les autorités libyennes. Il a ajouté que ces migrants pourraient accéder à leur centre d'assistance pour y recevoir une aide médicale et financière. La crainte est désormais que ces derniers se retrouvent coincés en Libye, sans aucune protection, et deviennent la proie de trafiquants et de miliciens.

Centrafrique

La mise en application de l'accord de paix, signé il y a plus de cinq mois entre le gouvernement centrafricain et quatorze groupes armés qui contrôlent toujours 80% du territoire, commence à se concrétiser timidement sur le terrain. Après la démobilisation d'une centaine de combattants, il y a quelques jours, le groupe armé UPC du général Ali Darassa a remis, mardi, aux autorités centrafricaines les bâtiments de la gendarmerie de Ngakobo qu'il occupait depuis des années. Par méfiance, ce groupe ne compte pas encore « aller plus loin ». Une méfiance partagée par toutes les parties signataires. Chacun a peur de se retrouver en position de faiblesse. Méfiance aussi envers le gouvernement centrafricain, sommé de mettre d'abord en place les unités spéciales mixtes de sécurité qui vont contribuer à la sécurisation du pays. Elles doivent être composées pour 60% de combattants issus des groupes armés, pour 40% de combattants issus des Forces armées centrafricaines.

Josiane Mambou Loukoula

MONNAIE

Abbas Mahamat Tolli assure que les devises se trouvent à la Banque centrale

L'assurance a été donnée par le gouverneur de la Banque des États d'Afrique centrale (BEAC), répondant à la préoccupation sur la pénurie des devises dans la zone de la Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale, dont le siège est à Douala, au Cameroun.

«Les devises se trouvent à la Banque centrale. Ces devises peuvent à tout moment être mises à la disposition de ceux qui les sollicitent, dans le strict respect de la nouvelle réglementation des changes», a indiqué Abbas Mahamat Tolli.

Les banques commerciales ont explosé, grâce à l'application de la nouvelle réglementation des opérations de change, entrée en vigueur en mars dernier, a-t-on appris. «À fin mai 2019, les rétrocessions de devises ont atteint 1376,1 milliards francs CFA pour les cinq premiers mois de l'année, contre 605,2 milliards francs CFA sur la même période l'année précédente, en hausse de 127 %», indique la Béc

dans un document. Ces devises rétrocedées ne représentent que 70 % des devises encaissées par les banques commerciales à l'occasion des opérations d'exportations effectuées par les opérateurs économiques. Les banques ne sont plus obligées de rétroceder 100 % des devises encaissées (comme prescrit par l'ancien règlement des changes), mais 70 %. Les 30 % restants, sont conservés par les banques commerciales pour leur permettre «de disposer d'un volant de liquidités pour l'exécution des opérations courantes». La BEAC a également annoncé la fin de la rareté des pièces de monnaie. Le ravitaillement des pièces de monnaie de plus en plus rare sur le marché devrait avoir lieu dès novembre 2019. Pour Achille Mbog Pibasso, une solution efficace sera bientôt apportée à l'épineux problème de la rareté des pièces de monnaie sur le marché.

Noel Ndong

MARIAGE DES ENFANTS

Les premières dames de la Cédéao décidées à mettre fin au fléau

Les responsables des ONG à vocation internationale, en partenariat avec les premières dames des chefs d'Etats de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest (Cédéao) ont pris l'engagement, le 8 juillet à Niamey, au Niger, de mettre sur pied une politique efficace, susceptible de mettre un terme à la pratique des mariages forcés et précoces.

L'engagement qui a été pris en marge des activités liées au lancement de la future zone de libre-échange continentale est un plaidoyer des premières dames de la Cédéao à l'endroit des dirigeants pour mettre fin à la pratique des mariages des enfants dans cet espace. L'objectif principal étant de promouvoir la scolarisation des jeunes filles et renforcer leur autonomisation. « Notre appel arrive à point nommé pour renforcer la politique au plus haut

niveau sur une question non seulement essentielle, mais aussi urgente pour l'Afrique de l'ouest, notamment celle du mariage forcé des enfants. Car, la rencontre a connu la participation active des décideurs politiques, des bailleurs, des jeunes, des ONG, des agences du système des Nations unies, des leaders traditionnels et religieux qui se sont tous accordés sur l'importance de mettre fin à ce phénomène », ont déclaré les premières dames, tout en précisant que cette rencontre a marqué une étape décisive qui doit maintenant être suivie d'actions concrètes sur le terrain.

Selon elles, tous les décideurs du continent doivent agir en synergie pour rehausser l'âge du mariage à 18 ans et assurer l'application effec-

tive des lois existantes sur la protection des filles et multiplier les mesures de dénonciation pour maintenir les filles à l'école. Mais les changements concrets ne seront visibles que lorsque les engagements pris deviendront une réalité. « C'est pourquoi, il nous semble important aujourd'hui de travailler à la mise en œuvre et au suivi de la feuille de route de la Cédéao qui permettrait aux chefs d'Etat de s'assurer de son avancée et de la mobilisation des ressources nécessaires pour sa mise en œuvre afin de répondre à l'appel des premières dames. D'autant plus, les principales conventions régionales et internationales relatives aux droits humains fixent l'âge minimum du mariage à 18 ans», ont fait savoir les premières dames.

Rock Ngassakys

VISITEZ LE MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES

CÉRAMIQUES

PEINTURES

MUSIQUE










L'art dans sa **Généralité,**
de la **Tradition**
à la **Modernité**

Situé sur **84 Boulevard Denis Sassou Nguesso**
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des **Dépêches de Brazzaville**

**INSTITUT
FRANÇAIS**
DU CONGO

PROGRAMME DE LA SEMAINE DU 1^{ER} AU 14 JUILLET 2019

MARDI 02 JUILLET

18h00 : Le Congo a du Choeur concours de chorales avec Chorale Karisma Afro-Gospel, Chorale Centre Moukondo, Chorale Néo-Apostolique, Chorale Christ Roi, Les Salomons

MERCREDI 03 JUILLET

15h00 : Débat d'idées : « Politique de développement et réduction de la pauvreté » par Marcel Mbaloula, Statisticien, membre de la Fondation Niosi.

18h00 : Le Congo a du Choeur concours de chorales avec Chœur le Rosaire, Chorale des amis de Dominique Savio, Chorale Voix du Salut Rytkum, Théophile Mbemba

19h00 : Mercredi à la Cafété' : Les Yoani

JEUDI 04 JUILLET

18h00 : Le Congo a du Choeur concours de chorales avec Les Aînés, Chorale Centre Météo, Les Messagers du Seigneur, Chœur Jubilate, Emile Biayenda

VENDREDI 05 JUILLET

18h00 : Le Congo a du Choeur demi-finale du concours de chorales

SAMEDI 06 JUILLET

10h00 : Les rendez-vous de la médiathèque (Samedi des petits lecteurs, L'heure du conte, Rencontre de scrabble)

18h00 : Le Congo a du Choeur finale du concours de chorales

MARDI 09 JUILLET

18h30 : Ciné-club : Bons baisers de Brazzaville

MERCREDI 10 JUILLET

19h00 : Mercredi à la Cafété' : Luxxa Passi

JEUDI 11 JUILLET

15h00 : Rencontre littéraire : Ce qu'il faut savoir chez un homme avant de l'épouser de Yann Okiasi

19h00 : Théâtre : Chef de famille malgré lui de Jean-Marie Bamokena par le Théâtre de l'Agora

SAMEDI 13

10h00 : Les rendez-vous de la médiathèque (Samedi des petits lecteurs, L'heure du conte, Rencontre de scrabble)

18h00 : Restitution de la formation des chorales

Pour plus d'infos, veuillez consulter notre agenda du mois sur
www.institutfrancais-congo.com

COMMUNIQUÉS

En prélude aux festivités marquant le 59^e anniversaire de l'indépendance du Congo, le Musée-galerie du Bassin du Congo, soucieux de promouvoir la culture congolaise dans sa diversité, organise, du 1^{er} août au 30 septembre, une exposition de peinture et de sculpture intitulée Lipanda.

Les artistes intéressés peuvent, d'ici au plus tard le 15 juillet, entrer en contact avec nos services, en appelant le 06 666 70 65 ou le 04 411 64 11. Ils peuvent aussi passer sur place, au Musée-galerie, 84 boulevard Denis-Sassou-N'Gusso, immeuble Les Manguiers, à Mpila, dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville.

Les familles M'para et Eboulondzi, touchées par les marques de sympathie et d'affection que vous leur avez témoignées lors du décès de leur très cher et regretté Henri-Joseph Parra, qui nous a quittés le 26 mai dernier, vous renouvellent leurs sincères remerciements et vous invitent à une messe d'action de grâce qui sera célébrée le samedi 13 juillet 2019 à 11h en la paroisse cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville.

À l'issue de cette messe, un cocktail vous sera servi dans la salle polyvalente de la Cathédrale.

Ce communiqué tient lieu de faire-part.

Soyez les bienvenu (e)s !

CHANGEMENT DE NOM

Les enfants Lokoka, représentés par Lokoka Péa Viennichie Lorena, désirent changer leur patronyme pour désormais porter celui de Ibovi. Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra s'opposer dans un délai de trois mois.

AVIS DE VENTE

Domaine de 30 ha, situé au village Koumi (terre mpière) sur la route de Maloukou à 45 km de Brazzaville.

Titre foncier : n°43584.

Pour tout renseignement :

06 6511715

05 5682827

PROGRAMME DES OBSÈQUES

MM. Lazare Edouard Ngatseke, Simon Pierre Ebougnaka Ngatseke, Mlles Natacha et Raissa Ngatseke, Gael Ngatseke et famille informent les parents, amis et connaissances de Brazzaville, de Pointe-Noire, des villages Tsono, Bokombo, Litombi Sengolo, Bokosso que les obsèques de leur regrettée épouse, belle sœur, mère et belle fille, Mme Ngatseke née Menga Véronique Jeanne décédée le 29 juin, auront lieu ce jeudi 11 juillet 2019, selon le programme ci-après :

9h : levée de corps à la morgue de CHU de Brazzaville

11h : recueillement au domicile familial sis au n°313, rue Loukolela (Mboulé, arrêt 3 voleurs)

12h : absoute en l'église Saint Joseph de Talangai

14h : départ pour le cimetière privé Bouka

16h : fin de la cérémonie



UNE ADRESSE E-MAIL POUR NOUS ADRESSER VOS ANNONCES PLUS RAPIDEMENT

regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr



CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL DE HANDBALL

Les dames d'Abo sport marchent sur celles d'Asel



Match Abo sport-Asel

L'équipe d'Adolphe Lebessy a battu celle de Xavier Geoffroy Moumbolo 35-16, le 9 juillet, au gymnase Nicole-Oba de Talangaï.

Leader de la phase aller de la compétition, Abo Sport débute sur les chapeaux de roues la phase retour, dominant son adversaire de la première à la dernière minute. Ce qui explique le score de 21-4 à la fin de la première mi-temps. Du retour des vestiaires, Asel a tenté de rattraper le retard mais, en vain.

« Comme je le déclare souvent, la force de notre équipe est son dynamisme. C'est ce qui a fait que nous menions largement à la première période. Mais de l'autre côté, il y avait une

équipe très dynamique qui nous a mis quelques fois en difficulté en seconde période », a déclaré Adolphe Lebessy, l'entraîneur d'Abo sport, lors de sa conférence de presse à la fin de la rencontre.

De son côté, celui d'Asel, optimiste, croit en son équipe, même si elle n'a pas pu rééditer l'exploit contre Interclub, lors du précédent match.

« Nous avons passé des jours sans jouer et les joueuses avaient des difficultés à faire des passes du fait que le ballon avait la colle. Nous avons gagné notre précédent match contre Interclub mais aujourd'hui, Abo sport était plus

fort. J'encourage mes joueuses, puisque notre équipe est en pleine relance », a indiqué Xavier Geoffroy Moumbolo, l'entraîneur d'Asel.

Dans l'autre rencontre, le club de la Direction générale de la sécurité présidentielle a dominé l'Etoile du Congo 30-19, tandis que Cara a pris le dessus sur Interclub 32-27.

.Rude Ngoma (stagiaire)

COUPE DU CONGO DE FOOTBALL

Les quart-finalistes connaîtront leurs adversaires le samedi

Les Diables noirs, l'As Otoho, l'AC Léopards de Dolisie, l'Etoile du Congo, la Jeunesse sportive de Talangaï (JST), l'AS Cheminots, Nico-Nicoyé et BNG prendront connaissance du tableau des quarts de finale ainsi que les probables combinaisons des demi-finales à l'issue du tirage au sort qui sera effectué, le 13 juillet, par la Fédération congolaise de football.

Les quarts de finale de la Coupe du Congo se jouent en deux phases. Les matches aller vont se disputer, le 17 et le retour le 21 juillet. Les quatre vainqueurs gagneront leur ticket pour les demi-finales prévues, les 25 et 31 juillet. La finale, quant à elle, sera disputée, le 14 août à Brazzaville, dans le cadre des festivités marquant le cinquante neuvième anniversaire de l'indépendance de la République du Congo. Le plateau des qualifiés est aussi riche, d'autant plus que cinq des huit concurrents ont déjà remporté ce

trophée. Le club de Diables noirs, l'actuel tenant du titre, l'a déjà soulevé huit fois. Il est en course pour une neuvième consécration. L'Etoile du Congo qui n'a plus gagné de trophée majeur, depuis son doublé en 2006, s'appuiera sur cette compétition pour faire son retour au tout premier rang. Les Stelliens ont été sacrés cinq fois vainqueurs de cette coupe avec l'AC Léopards de Dolisie, alors que l'AS cheminots et la JST n'ont goûté à ce bonheur qu'une seule fois.

C'est d'ailleurs le défi pour l'AS Otoho. Après avoir échoué la saison 2018 en finale face aux Diables noirs, les champions du Congo, tenteront de régler la mire cette saison. Nico-Nicoyé et BNG ont aussi leurs cartes à jouer dans cette compétition pour imiter, pourquoi pas, le Club 57 en 2008.

James Golden Eloué

Amicaux, les résultats des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en France

Le Mans bat le Paris FC 2-0. Lancé à la 46e, Bevic Moussiti Oko a ouvert le score quelques secondes plus tard sur un centre de Crehin. Avant de doubler le score à la 68e. Buteur face au Paris FC samedi dernier, Fernand Mayembo était titulaire lors de la victoire du Havre sur Laval (2-1). Alan Dzabana, remplaçant au coup d'envoi, a délivré une passe décisive pour Bonnet sur le but de la victoire.

Le SM Caen concède une courte défaite face aux Allemands de Wolfsburg (1-2). Brice Samba junior était titulaire et a joué toute la rencontre. Durel

Avounou et Herman Moussaki étaient également alignés dès le coup d'envoi : le premier a cédé sa place à Prince Oniangué à la 45e, tandis que le jeune attaquant a été remplacé à la 65e.

Randi Goteni était titulaire lors du revers de Dunkerque face à Lille (1-2). Remplacé après l'heure de jeu alors que le score était d'un but partout.

Troyes bat Bourg-en-Bresse 2-0. Eden Massouema et Warren Tchimbembé étaient titulaires. Le milieu de terrain a été remplacé à la pause, avant de revenir sur le terrain à l'heure de jeu.

Camille Delourme



LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace de Vente
Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE
(africaine, française et italienne)
Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.









Un Espace culturel pour vos Manifestations
Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.



Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Gusso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo

Horaires d'ouverture:
Du lundi au vendredi 9h - 19h
Samedi 9h - 18h



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CONGO TERMINAL
POINTE-NOIRE

MIGRATION DES SYSTÈMES DE GESTION INFORMATIQUE DE CONGO TERMINAL

Suspension momentanée de toutes les opérations durant le week-end du 13 au 14 Juillet 2019

Dans le cadre de l'amélioration continue et afin de pouvoir faire disposer et bénéficier à l'ensemble de nos clients d'outils informatiques et technologies parmi les plus modernes et performants actuellement disponibles dans le domaine portuaire, Congo Terminal souhaite informer sa clientèle que nous allons procéder à la migration de notre système actuel de gestion des conteneurs (TOS :Terminal Operating System) sur Navis 4.3 le week-end prochain, en remplacement d'Oscar qui était utilisé depuis le démarrage de nos opérations en juillet 2009 et jusqu'à présent.

Dans la mesure où notre logiciel de facturation IPAKI conservera la même interface avec notre nouveau TOS NAVIS 4.3 qu'avec le TOS actuel OSCAR ; nous ne prévoyons pas de modifications ni d'impacts significatifs dans les démarches et le traitement administratif et financier des dossiers de nos clients à l'issue de cette migration.

Toutefois et afin de garantir un changement de logiciel dans les meilleures conditions possibles et sans risque de perturbations, Congo terminal souhaite informer sa clientèle que nous procéderons à la suspension temporaire pendant 48 heures de toutes nos opérations liées à la livraison, au positionnement et au retour des conteneurs à partir du samedi 13 juillet à 07h00 du matin.

Notre Gate sera ré-ouverte et l'ensemble de nos opérations reprendront normalement le lundi 15 juillet 2019 à 07h00.

Congo Terminal s'excuse par avance des éventuels désagréments qui pourraient être causés et fera le nécessaire pour que ce délai soit rigoureusement respecté.

Notre service clientèle se tient à votre disposition pour tout complément d'information, pour répondre à l'ensemble de vos interrogations et vous assister dans toutes les difficultés que vous seriez éventuellement amenés à rencontrer et qui pourraient résulter de ces changements.

Service Clients Congo Terminal

Info line : +242 05 775 01 10

E-mail : serviceclients@congo-terminal.com

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO



LEADER DANS L'IMPRESSION PRESSE OFFSET AU CONGO

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317

 imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo

AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE

www.adiac-congo.com

PLANIFICATION FAMILIALE

Des centres de santé dotés d'intrants contraceptifs

Les produits ont été offerts à certaines structures sanitaires de Brazzaville, de Pointe-Noire et de la Bouenza par l'ONG Azur Développement, dans le cadre du projet « Promotion des droits à la santé sexuelle et la reproduction et autonomisation économique des femmes et filles vulnérables », financé par l'Union européenne.

Vint et un centres de santé de Brazzaville, de Pointe-Noire et de la Bouenza ont reçu des intrants contraceptifs et autres produits liés au dépistage du VIH/sida de la part d'Azur développement. Ces produits ont été ensuite remis aux utilisatrices en couple ou non, filles majeures et femmes.

Par cette action, l'ONG s'associe au principe universel selon lequel « Chacun est libre et a le droit de décider de la qualité de vie qu'il ou qu'elle doit mener et éviter les diverses maladies liées aux mauvaises pratiques sexuelles, aux grossesses précoces et non désirées » et que chaque enfant né au Congo soit issu d'une grossesse attendue et donc désirée.

En effet, chaque femme ou



Des agents d'un CSI après avoir reçu des intrants contraceptifs/DR

chaque fille veut avoir un partenaire pour fonder une famille juste, propre, forte, saine, bien éduquée avec des enfants intelligents, équilibrés et correctement encadrés. La planification familiale y contribue car aujourd'hui, l'enfant est un être rare et cher à la maternité et en avoir plusieurs devient un réel problème de famille, de communauté, un souci de santé publique et de tout un Etat. Ces intrants contraceptifs et ces tests de dépistage participent largement à la réduction de

la vulnérabilité des femmes et des filles en favorisant l'accès dans ces services de santé sexuelle et de la reproduction quand elles le désirent.

Ainsi, des actions de dotation de plus de 2 600 tests de dépistage du VIH, plus de 425 boîtes de contraceptifs oraux et injectables, 21600 préservatifs masculins et 3 600 préservatifs féminins ont été menées dans des centres partenaires des trois départements, Brazzaville, Pointe-Noire et la Bouenza. Pendant la distribution des

intrants, la population a afflué dans les différents centres dans ces départements. « Cette affaire d'intrants contraceptifs m'a aidée à planifier mes naissances, voyez-vous, j'ai 39 ans et suis à trois enfants. Avec mon mari, nous nous sommes convenus à n'avoir que trois les trois et avons tenu le pari », a témoigné, au cours d'une séance de sensibilisation, une utilisatrice des services de planification familiale.

Certains responsables ont déploré la faible quantité des

intrants distribués à l'instar des responsables du CSI Plateaux des 15 ans de Moundou et de Foundou-Foundou à Nkayi. « Il m'est difficile d'évaluer pour l'instant cette fréquentation du fait qu'avant nous recevons dans notre centre plus de quatre-vingt-six à quatre-vingt-dix-neuf utilisatrices, mais aujourd'hui avec cette petite quantité, nous avons demandé à d'autres patientes d'acheter leur implant et injection dans les officines », a dit une responsable de centre.

Après cette dotation, une constance se dégage : l'insuffisance des stocks par rapport à leur cible, le porte à porte fait par les relais communautaires des organisations de la société civile, les spots radio et les autres formes de sensibilisation dans les quartiers et écoles ont permis à la population d'affluer dans les centres de santé avec pour conséquence la rupture des stocks prévus.

Hervé Brice Mampouya

COOPÉRATION

Une délégation de Pointe-Noire a séjourné à Suzhou

Conduite par Louis Gabriel Missatou, la mission composée des agents du conseil départemental et municipal a été récemment en terre chinoise pour renforcer les liens d'amitié avec la ville de Suzhou.

La ville de Pointe-Noire entretient, depuis quelques années, des échanges réguliers avec la ville de Suzhou. Jumelées par un protocole, les deux villes se sont engagées à développer différents types d'échanges. La municipalité de Suzhou a promis de faire un don de médicaments et de matériel médical d'une valeur de plus de cent millions francs CFA à celle de Pointe-Noire d'ici à la fin de l'année.

Ce don permettra de développer le secteur de la santé. Les documents relatifs à cet accord de don ont été paraphés, il y a quelques jours, entre les autorités municipales de Suzhou et Louis Gabriel Missatou, deuxième secrétaire du bureau exécutif du conseil départemental et municipal de Pointe-Noire, en séjour de travail

dans la ville chinoise. En signant cet accord, les autorités municipales des deux villes ont démontré à quel point elles attachent une grande importance à leur coopération dans le secteur de la santé publique.

Notons que la délégation congolaise a eu à discuter des sujets de grande importance dans divers domaines avec les autorités de cette ville. L'occasion était la bienvenue pour échanger avec les responsables de l'Institut polytechnique de l'agriculture de Suzhou où sont formés trois étudiants de Pointe-Noire. A l'issue de cet échange, il a été décidé que cinq autres étudiants s'y rendront en septembre prochain.

Par ailleurs, trois experts chinois ont accepté de venir à Pointe-Noire pour la formation de cinquante per-



Les autorités de Suzhou et la délégation ponténégrine/DR

sonnes en agropastoral dans une période de deux mois.

« Nous étions ici l'année dernière et nous avons obtenu de nos amis chinois la formation de trois étudiants dans le domaine agropastoral. Aujourd'hui,

nous avons obtenu l'inscription de cinq autres étudiants dans des domaines pointus pour cette année académique 2019-2020 », a dit Louis Gabriel Missatou. le jumelage entre ces deux villes est le prolongement

des orientations du chef de l'Etat qui avait demandé, en 2016, à la ville de Pointe-Noire d'élargir et de diversifier sa coopération.

Hugues Prosper Mabonzo

DÉPARTEMENT DES PLATEAUX

Une grande journée culturelle à Djambala

L'activité a été organisée le 6 juillet par le député de la localité, Marc-Aurèle Ganao, qui voudrait la rendre pérenne.

Placée sous le signe de l'amour, de l'échange, du partage et de la convivialité, la grande journée culturelle de Djambala a eu pour objectif de faire découvrir l'existence des différents folklores téké aux habitants de la localité et du département ainsi qu'aux invités et touristes de passage. Le but étant de renouer avec la culture traditionnelle des ancêtres.

Pour le comité d'organisation, le Congo a une culture à la fois riche et variée. Malheureusement, elle se heurte à une négligence aveugle et meurt à petit feu, faute d'un grand projet de préservation. C'est pour pallier cet état de fait que le député Marc-Aurèle Ganao, député de Djambala-centre, a organisé cet événement qui se veut annuel autour des danses, musiques et chants traditionnels.

« Nous voulons ainsi apporter notre contribution au rayonnement culturel de Djambala dans sa diversité à travers dif-

férents événements culturels », a déclaré l'organisateur.

En effet, la danse et la musique se donnent la main pour exprimer l'identité d'un peuple. Cet héritage culturel est transmis au fil des années à travers des danses populaires et leurs mélodies qui témoignent de la vitalité du pays. Du sud de l'Afrique à l'Asie de l'ouest, en passant par l'Europe et l'Amérique du sud, tous les peuples affirment leur identité avec leurs danses traditionnelles. Les temps forts de la journée

La grande journée culturelle de Djambala a été marquée par plusieurs moments, à savoir une exposition et vente de produits et objets d'art de Djambala assurée par dix artisans vivant dans la localité, Gilbert Kibokiri, Rigobert Mbiakolo, Raphaël Ngobila, Fils Ondakari, comme tisserands, et Bertin Miampio, Madzou, Joachim Idzia, Ngambara, Innocent Mpoh, comme vanniers. Des sculptures, des tissus traditionnels ainsi que d'autres produits ont été exposés et vendus.

L'activité a servi également de cadre à la formation des jeunes de Djambala à la décoration d'objets tels que les chaussures, les



Un spectacle de danse du groupe traditionnel

boucles d'oreilles, les sacs, les fleurs avec le tissu raphia.

Un concours de danse a été organisé mettant aux prises vingt-quatre concurrents repartis en deux catégories, sénior et junior. Six d'entre eux ont été primés par catégorie (trois hommes et trois femmes dans la catégorie sénior, ainsi que trois hommes et trois femmes dans la catégorie junior). Il s'agit, en ce qui concerne les gagnants de la catégorie sénior Hommes : 1er Edy Ankounou, 2e Stany Lingoua, 3e

Côme Ambandzounou ; sénior femmes : 1ère Félicité Anhsa, 2e Frolle Ankounou, 3e Edwige Okouba.

Quant aux gagnants de la catégorie junior hommes : 1er Redy Ngambara, 2e Adess, 3e Okouba. Catégorie junior femmes : 1ère : Minguié La vie, 2e Martelie Ouayibéa, 3e Fille Otampa

Tous les participants ont reçu une récompense de 20 000 FCFA plus un lot de savon ainsi qu'un diplôme pour le premier prix ; 15 000 FCFA plus un lot de savon

et également un diplôme pour le deuxième prix ; 10 000 FCFA plus un lot de savon et un diplôme de participation pour le troisième prix. Le reste des participants a reçu une somme symbolique de 5 000 FCFA plus un lot de savon et un diplôme.

Le public venu si nombreux a savouré le spectacle de la musique traditionnelle des groupes de Djambala, notamment Wéna-Wéne, Obitan Junior, Ando Antsié, Mbalamouna, Jeter l'éponge, Moziki entente, Oyawé système, Olo Ndza Mien2. Il y a eu aussi une démonstration des griots.

L'événement a connu comme invités le sénateur Stanislas Nguié, le député Boniface Ngoulou (président de la commission éducation, culture, sciences et technologies de l'Assemblée nationale, député de la deuxième circonscription de Djambala) ; le député de Ngoko, Blaise Ambeto (vice-président de la commission plan, aménagement du territoire et infrastructure) ; le député de Mbon, Alphonse Gantsele ; le député de Mvouti 2, Alphonse Louvounou.

Bruno Okokana

VIOLENCES SEXUELLES

La RDC met en avant ses efforts pour lutter contre le fléau

Le pays a réitéré, devant le Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (Cédaw), sa détermination à mener une politique de tolérance zéro face au phénomène

« Beaucoup d'officiers militaires croupissent aujourd'hui en prison parce qu'ils ont été condamnés pour viols ou pour complicité de viols », a déclaré Marie-Ange Mushobekwa, ministre congolaise des Droits humains lors de l'examen du huitième rapport périodique de la République démocratique du Congo (RDC) devant le comité, mardi, à Genève en Suisse. Marie-Ange Mushobekwa a rappelé que le viol est considéré en RDC comme un crime de sang ne pouvant faire l'objet d'amnistie.

Mais sur le terrain, le problème demeure. A cet égard, la ministre note que les femmes victimes de viols ont toujours peur de porter plainte, du fait des difficultés administratives inhérentes à cette démarche et de la stigmatisation encore attachée à la qualité de victime. Dans ces conditions, « des bourreaux circulent toujours librement », a-t-elle reconnu.

A Genève, la délégation congolaise a également indiqué avoir accepté la création d'un fonds de dédommagement des victimes de la violence et des viols. Mais, vu la faiblesse du budget national et

le nombre des priorités - au tout premier rang desquelles figure la sécurité nationale face à neuf pays voisins dont certains abritent des groupes armés -, les moyens manquent pour l'instant pour créer cette structure, a expliqué la ministre.

La délégation congolaise a admis qu'il faudrait beaucoup de temps pour faire entrer dans les esprits que le viol ne doit pas être utilisé comme une arme de guerre.

Devant le Cédaw, la RDC a affiché sa détermination à bâtir, avec tous les acteurs, une société sans discrimination, où les hommes et les femmes, les filles et les garçons auront les mêmes chances de participer à son développement. C'est dans ce contexte que Kinshasa a mis en exergue le recul des mariages précoces et la « baisse notable de la natalité ». Concernant la participation et la représentation des femmes, la délégation congolaise a également indiqué que les femmes sont désormais plus nombreuses dans des professions qui étaient autrefois le domaine des hommes, de même que dans la vie politique. La délégation a relevé, à cet égard, une évolution profonde des mentalités face aux ambitions des femmes, de même que l'importance de la passation pacifique de pouvoir au sommet de l'Etat qui est intervenue récemment.

Xinhua

VIE ASSOCIATIVE

Le Club citoyen bénévole organise un débat sur les conflits intergénérationnels

L'organisation non gouvernementale que préside Rockman Oyéké-Valaka a organisé, le 7 juillet, à la faveur de son premier anniversaire, un débat sur les conflits intergénérationnels, réaffirmant à l'occasion son ambition d'œuvrer pour le social. La rencontre a connu la participation de l'adjoint au maire de Brazzaville, Guy Marius Okana.

La rencontre a été organisée sur le thème « L'engagement citoyen de l'abstrait au concret ». Elle a permis aux participants d'intérioriser plusieurs concepts dont les conflits intergénérationnels, l'engagement citoyen, le respect de l'environnement, le vivre ensemble, le bénévolat-sacrifice et le bénévolat-épanouissement.

Intervenant sur le débat lié aux conflits intergénérationnels, Rockman Oyéké-Valaka a souligné : « Que l'on veule ou pas, jeunes ou vieux, grands ou petits, on est condamné à vivre ensemble. Il nous appartient donc de converger nos efforts pour le mieux-être de tous et que le vivre ensemble cesse d'être un vain mot ».

Le président de l'ONG Club citoyen bénévole a également insisté sur la notion de solidarité, « un objectif délicat qui demande détermination et



Au terme de la rencontre, une photo des participants Adiac

volonté », et qui « devrait quitter l'étape abstraite pour se concrétiser ». Il a expliqué, par exemple, que lorsqu'un de ses membres est malade, cette association contribue à 50% pour alléger sa souffrance.

Le débat sur les questions environnementales a donné lieu à l'intervention du premier vice-président du conseil municipal, adjoint au maire de la ville de Brazzaville, qui a appelé les citoyens à une réelle prise de conscience.

« Parler de l'environnement c'est appeler la conscience des

citoyens à l'ordre et à prendre ses responsabilités. Il faut que les Brazzavillois sachent que les décrets pris par l'exécutif et les lois sur l'environnement votées par le parlement ne doivent pas être de vains mots », a indiqué Guy Marius Okana.

Le Club citoyen bénévole oeuvre dans le social en faveur de la population de Brazzaville. Récemment, cette association a remis du matériel d'assainissement à la population de Mikalou, un quartier du sixième arrondissement de Brazzaville.

Fortuné Ibara